SEGRÉ EN ANJOU BLEU

COM'UNE Nouvelles

27 - TRIMESTRIEL - AUTOMNE 2023

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PORTRAITS DE RUE
LES HABITANTS S'AFFICHENT

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

HANDICAPS : FAVORISER L'INCLUSION

Laurent Chevrollier a passé trois semaines de stage sur le site de restauration scolaire de Noyant la Gravoyère

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Duoday, stages, mise à disposition, la commune s'implique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Depuis 3 ans, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Noyant la Gravoyère et la commune de Segré-en-Anjou-Bleu sont partenaires du Duoday. Cette journée nationale permet de créer la rencontre sans autre engagement qu'une journée et ainsi d'amorcer un changement de regard sur l'employabilité des personnes en situation de handicap. Le Duoday s'inscrit dans la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.
Le 23 novembre 2023, deux personnes seront accueillies : l'une à l'entretien des bâtiments communaux et l'autre à la médiathèque.
Pour chaque duo, le rôle actif de l'agent tuteur est crucial dans le succès de cette immersion. À la fin de cette journée, une évaluation bienveillante est réalisée.

Parallèlement à Duoday, un projet de *convention pour mise à disposition* est en cours pour le service des espaces verts avec l'ESAT noyantais.

Autre action en faveur de l'inclusion, des stages sont régulièrement organisés.

Entre mai et juin 2023, pour une vingtaine de jours, une personne était accueillie aux espaces verts à Nyoiseau. A la suite de cette période de stage, ce jeune, issu de l'ESAT de Pouancé, est apprenti depuis septembre 2023 au service espaces verts de la commune.

En septembre dernier, Laurent Chevrollier a été accueilli sur le site de restauration collective de Noyant la Gravoyère. Déjà cuisinier au sein de l'ESAT à Misengrain, ce stage lui a permis d'aller plus loin dans sa découverte du milieu professionnel.

D'autre part, grâce au dispositif *passerelle pour l'emploi,* des personnes déjà en insertion professionnelle, sont accueillies en prestation de détachement. Les services espaces verts et entretien des bâtiments bénéficient des compétences de deux emplois accompagnés.

Au sein de la collectivité de Segré-en-Anjou-Bleu, une attention est portée aux agents porteurs d'un handicap. Des évolutions de postes ou adaptations des conditions de travail sont mises en place au cas par cas.

ÉDITO

Le 6 octobre prochain, au Parc des Expositions, j'aurai l'honneur d'accueillir l'assemblée générale de l'association des maires du Maine-et-Loire et le forum des maires. Avec 200 élus, maires, présidents de communautés présents, cet évènement contribuera au rayonnement de notre territoire. Le thème de la journée portera sur la transition écologique.
Conscients des défis actuels, nous avons pris des mesures pour contrer les hausses de l'énergie. Deux exemples liés à l'éclairage public :
• Horaires adaptés (6h30 -22h), dans un souci d'économie mais aussi de lutte contre la pollution lumineuse. Certains habitants m'ayant fait part de leurs inquiétudes, nous avons rallumé l'éclairage cet été sur deux secteurs de Segré. D'autres tests seront menés si nécessaire. À l'avenir, nous devrons certainement penser à l'éclairage automatique dans des secteurs ciblés.
• Remplacement de la majorité des lampes des candélabres en LED, moins consommatrices et plus efficaces.

Nous sommes persuadés que vous comprendrez l'enjeu de ces mesures pour notre commune, malgré les efforts individuels qu'ils impliquent pour s'adapter.

Dans le dossier de ce magazine, nous avons choisi de vous expliquer le coût réel de services que vous utilisez au quotidien.
Il est important d'avoir à l'esprit que le tarif payé n'est qu'une partie du budget alloué.

Tout comme votre foyer, les ressources financières de la commune ne sont pas illimitées et des arbitrages sont nécessaires. Nous continuons de mener une politique sociale au travers du quotient familial afin d'aider les familles qui en ont le plus besoin.

Je vous souhaite un bel automne.

Geneviève Coquereau
Maire Segré-en-Anjou-Bleu

Jacqueline Skler est décédée le 29 juillet 2023 à l'âge de 80 ans. De 2001 à 2008, elle fut la première femme maire de Nyoiseau et membre du bureau de la Communauté de Communes du Canton de Segré.

Toutes nos pensées de réconfort à sa famille, ses amis et ses proches.

Crédit photo : archives Courrier de l'Ouest - Christophe Ricci

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

1 rue de la Madeleine
Tél. 02 41 92 17 83

Directrice de la publication : Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page : service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie Faguier
Tirage : 8 500 ex.
N° ISSN : 2554-7437

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr

segre en anjou bleu @segrefr

PEFC 10-31-3685 LE TRI + FACILE MAGAZINE BAC DE TRI

SOMMAIRE

À LA UNE 2
ÉDITO 3
TOUS AZIMUTS 4
ACTUALITÉS 6
DOSSIER 10
AGENDA 12
SPORTS 14
CULTURE 15
EN DIRECT DES 15 16
TRIBUNES LIBRES 18
PRATIQUE 19
PORTRAIT 20

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

CONTRAT TERRITORIAL EAU

La commune de Segré-en-Anjou-Bleu est partenaire du contrat territorial signé par le Syndicat du Bassin de l'Oudon et l'agence de l'eau 2023-2025. Pour notre commune, 3 actions concernent les infiltrations d'eau à la parcelle : quartier des sables à Ste Gemmes d'Andigné et futurs lotissements des jardins à Ste Gemmes d'Andigné et rue Haute à Nyoiseau.

NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

1 ARBRE, 1 NOM

Vendredi 28 juin, 61 élèves des deux écoles de Noyant la Gravoyère ont reçu une étiquette avec le nom de l'école, la date de plantation, leur nom, prénom et l'essence de l'arbre par les bénévoles de l'Association Noyant Pêche Environnement. Chaque élève était fier d'accrocher l'étiquette sur l'arbre qu'il avait planté fin janvier.

SEGRÉ

CHAPELLE EN TRAVAUX

Le chantier de la chapelle du Pinelier a débuté mi-février et se terminera début décembre. Les travaux concernaient le remplacement des pierres de taille, le ravalement de la façade, la réfection des vitraux et de la porte, la remise en service de la cloche et le démoussage de la couverture.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ARGENT DE POCHE

En juillet et août, une soixantaine de jeunes a travaillé aux côtés des agents des services techniques, du centre aquatique Les Nautiles, de l'accueil de loisirs Arc en Ciel et du centre multi-accueil Récré à Lune. Ces demi-journées sont toujours enrichissantes pour les jeunes comme pour les agents qui les encadrent.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ENFANTS HEUREUX

Cet été encore, les accueils de loisirs et l'espace jeunes ont fait le plein !
Les enfants ont profité pleinement des activités proposées par l'équipe d'animation : journée à thème, escalade, veillées/nuitées, kayak, water-tag, sensibilisation au sport adapté...
Une soirée conviviale avec une quarantaine de familles des enfants d'Arc en ciel Saint-Exupéry et Saint Martin du Bois ainsi que l'espace jeunes a eu lieu le jeudi 27 juillet 2023 dans le parc de Bourg-Chevreau à Segré.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ANIMATIONS INÉDITES

La saison estivale a été rythmée par des animations diverses proposées par le camping de la Rivière à Nyoiseau (soirée apéro les mercredis, concours de pétanque, 1ère course de draisiennes...). D'autres se déroulaient en partenariat avec Anjou Sport Nature (tir à l'arc, paddle, trotinette tout-terrain) à Nyoiseau et à la base de loisirs de Saint Blaise à Noyant la Gravoyère.

SEGRÉ

EN ROUTE POUR LES J.O !

À l'occasion du label Terre de Jeux, des animations ont été organisées par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS49) fin juin sur l'esplanade Antoine Glémain. Petits et grands ont pu s'essayer au tennis, au basket-ball, à l'escrime, au tir laser ou encore au tir à l'arc.

LE-BOURG-D'IRÉ

RANDONNÉE FAMILIALE

Dimanche 10 septembre, la commune déléguée du Bourg d'Iré a accueilli la traditionnelle randonnée familiale. Environ 250 marcheurs, cyclistes et cavaliers ont pris le départ du circuit.

L'après-midi un groupe de passionnés a suivi la visite patrimoniale guidée par Pierre Gohier de l'association Passé Présent Patrimoine.

MULTI-ACCUEIL ST EXUPÉRY AGRANDISSEMENT

Le multi-accueil situé à l'espace Saint Exupéry englobera les locaux précédemment utilisés par la ludothèque Ludomino, le Rased et la médecine scolaire.

SEGRÉ

La commune gère un multi-accueil pour jeunes enfants sur 2 sites et 69 places. Un projet d'extension est en cours.

Actuellement, la commune gère 45 places sur le site 5 rue Gillier à Segré, (du lundi au vendredi), et 24 places sur le site de St-Exupéry à Segré (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Depuis plusieurs mois, nous constatons de fortes tensions entre l'offre d'accueil des jeunes enfants sur notre territoire et les demandes exprimées par les parents, en particulier du fait de la dynamique économique de notre territoire et de la baisse du nombre d'assistantes maternelles agréées.

Afin de répondre aux besoins non satisfaits, la commune a le projet d'accroître la capacité d'accueil du site de St-Exupéry situé au 39 rue Charles de Gaulle à Segré.

Le projet consiste à aménager les locaux précédemment occupés par la ludothèque et la médecine scolaire.

L'agrandissement s'accompagnerait d'une harmonisation des périodes et des horaires d'ouverture entre les deux sites du multi-accueil.

Les travaux ont débuté et devraient se terminer en décembre 2023, pour une ouverture en janvier 2024. Actuellement en cours d'instruction par les services de la Protection Maternelle et Infantile, cette extension permettrait d'obtenir un agrément de 6 places supplémentaires.

Parallèlement à ces travaux, la médecine scolaire et le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) sont réunis au groupe Milon (accès par ascenseur) - porte B - niveau 2 salle 213. La ludothèque a rouvert ses portes au premier étage de la médiathèque et gardé ses deux créneaux d'ouverture le mercredi après-midi et le samedi matin.

UN POINT SUR L'

ACCESSIBILITÉ

Depuis 7 ans, la commune a réalisé de nombreux travaux en faveur de l'accessibilité

En 2016, la commune a finalisé son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).
Cette étude, obligatoire, avait pour but de proposer un programme pluriannuel d'investissement pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.).
L'ensemble des travaux, estimé par le bureau d'études à 1 850 000 €, s'échelonnait sur 9 ans.

D'ici 2025, 70% des 141 ERP appartenant à la commune seront accessibles. 20% des bâtiments, nécessitant une rénovation importante, seront rendus accessibles lors de ces travaux. 10% des bâtiments ne peuvent pas devenir accessibles et des demandes de dérogations seront transmises à la préfecture.
Les travaux engagés depuis 2016 concernent :

- La signalétique (mairie Segré, salle du Pinelier, groupe Milon...)
- La création d'ascenseurs (groupe Milon, espace santé de Saint Martin du Bois…),
- La création de rampes d'accès (espace Saint-Exupéry, salle du Pinelier…),
- Installation de WC et lavabos accessibles (groupe Milon, WC publics….),
- Mise en place de stationnement Personnes à Mobilité Réduite (groupe scolaire Les Pierres Bleues, mairie de la Ferrière de Flée…),
- Mise en accessibilité des bâtiments (périscolaire du Bourg d'Iré, commerce Châtelais, théâtre le Cargo...).

Accessibilité des vestiaires de la salle du Pinelier à Segré (photo du haut).
Signalétique mairie de Segré (ci-dessus à gauche) et ascenseur de l'espace santé de Saint Martin du Bois (ci-dessus à droite)

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

SOUTIEN AUX FAMILLES

Réunion de la commission sur le thème de la petite enfance le lundi 3 juillet 2023 dans la salle du conseil à Segré.

En décembre 2022, la commune a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention, se substituant aux contrats enfance-jeunesse, définit la stratégie menée à l'égard des familles sur le territoire pour les 5 prochaines années, ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Elle vise à recenser et à accompagner les actions menées dans le large champ du soutien aux familles *(petite enfance, enfance-jeunesse, soutien à la parentalité, logement et cadre de vie, animation de la vie sociale, accès aux droits)*. Elles seront mises en œuvre par la commune ou d'autres institutions, par des associations ou par des entreprises.

Un premier travail de diagnostic auprès des différents partenaires a permis d'identifier les besoins prioritaires sur la commune. Un plan d'enjeux et d'objectifs a été défini, listant les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart constaté entre offres et besoins.

Afin de poursuivre cette démarche, quatre commissions thématiques se sont réunies en vue de proposer des actions à conforter, à développer ou à expérimenter. À titre d'exemple, des suggestions ont été émises en vue de confirmer l'offre d'accueil pour la petite enfance, d'aider les parents dans leurs démarches, d'encourager l'engagement bénévole et citoyen, notamment des jeunes, ou encore de faciliter les démarches administratives pour les personnes en difficulté.

Ces commissions ont associé les élus, les services municipaux ainsi que les associations et institutions (Département, CAF, Mission locale, etc.) œuvrant sur ces thématiques.

Ces propositions seront étudiées en fin d'année en vue d'établir le plan d'actions définitif qui sera mis en œuvre à partir de 2024.

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

NOUVEAU PROGRAMME

"Nouveau programme d'aides financières sur 5 ans"

Le programme d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU), dispositif renforcé d'aides à la rénovation de l'habitat, est arrivé à son terme en fin d'année dernière.

Cette opération, menée depuis l'été 2017, a fait l'objet d'un fort engagement financier de la part de Segré-en-Anjou-Bleu, mobilisant ainsi près de 1,30 M€ de fonds propres venant en abondement des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de la Région ou du Département. En termes de résultats :
• 22 logements sont sortis de vacance,
• 50 logements dégradés ont été rénovés,
• 29 logements ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique
• 63 pans de façade ont été refaits.

Afin de poursuivre ces dispositifs visant à encourager les propriétaires bailleurs ou occupants à rénover leur logement, un nouveau programme OPAH est lancé depuis ce mois de septembre.
Porté par Anjou Bleu Communauté à l'échelle de l'ensemble de son territoire désormais, sa gestion opérationnelle en est confiée aux opérateurs ALTER et Soliha.

Ainsi, tout propriétaire, bailleur ou occupant, peut bénéficier d'un accompagnement technique et administratif par un opérateur neutre et qualifié ainsi que des aides financières selon les types de travaux menés.

La commune, de son côté, a réitéré son soutien financier à cette OPAH et s'engage ainsi à hauteur de 922 000 € de crédits pour ces 5 prochaines années, en complément des aides apportées par l'État via l'ANAH, la Région et le Département.

Ces aides financières concernent principalement les projets suivants :
• la rénovation globale de logements
• l'amélioration de la performance énergétique des logements, essentielle au regard de l'ampleur du défi qui nous attend en matière de transition énergétique
• l'adaptation des logements pour faciliter le maintien à domicile
• pour certaines rues de Segré, le ravalement de façades visant à poursuivre l'embellissement du centre-ville.

Permanences d'accueil
Agence Alter de Segré (1 esplanade de la Gare) : tous les jours 9h-12h30 13h30-17h30 sauf le vendredi 14h-17h30

Informations et renseignements
Alter
02 41 92 20 20
opah@anjoubleucommunaute.fr

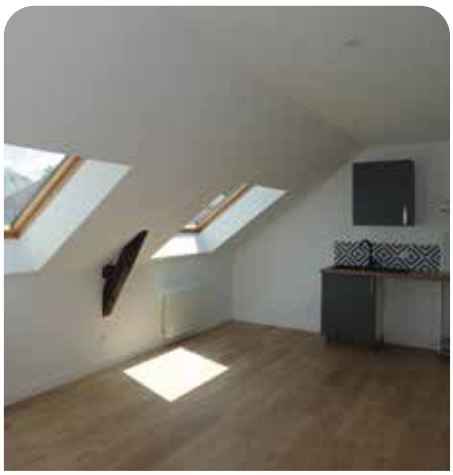

"Avant-après" d'une rénovation intérieure ayant bénéficié d'une aide financière OPAH.

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Conseil municipal
Prochaine séance jeudi
9 novembre et 14 décembre 2023 à 20h30.
1 rue de la Madeleine.
Séances ouvertes à tous.
Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page Facebook.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Offres d'emplois
• Toutes les offres d'emplois proposées par la commune sont à retrouver sur www.segreenanjoubleu.fr/ma-mairie / offres d'emplois.
Pour plus de facilité, il est maintenant possible de téléverser CV et lettre de motivation directement sur le site.
• Vous recherchez un complément d'activité ?
La commune propose régulièrement des heures pour l'entretien de ses locaux ou bâtiments.
Renseignement auprès de luc.hameau@segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Horaires mairies déléguées
Les horaires d'ouverture ont évolué pour certaines mairies déléguées.
Pour s'informer consulter www.segreenanjoubleu.fr (rubrique ma mairie)

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
Actions en faveur des seniors
• Remise à niveau code de la route
Lundi 6 novembre 2023
De 9h30 à 11h30 - mairie de Segré
Participation : 2 € par personne
Inscription jusqu'au 31 octobre 2023
• Challenge seniors
Vendredi 13 octobre 2023
De 9h à 16h - parc des expositions
Participation et repas : 8 €
inscription jusqu'au 6 octobre 2023

Contact
Michel Léridon - CCAS
Tél. : 02 41 92 84 92
michel.leridon@segreenanjoubleu.fr

COÛT RÉEL DES SERVICES

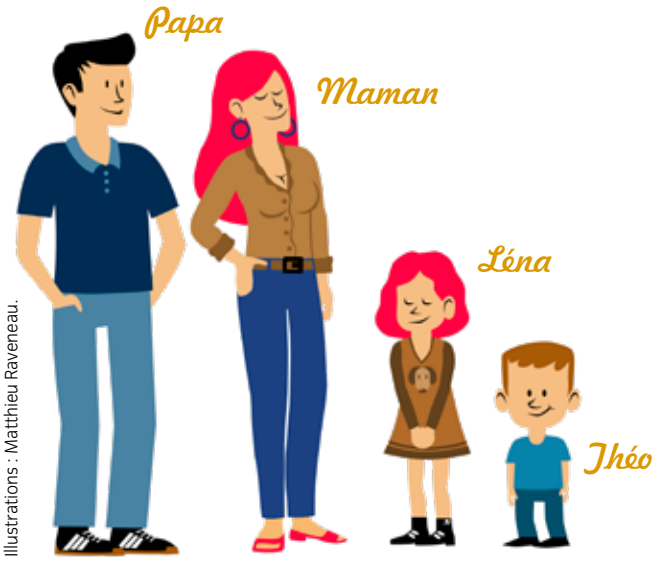

Illustrations : Matthieu Raveneau.

Vous habitez Segré-en-Anjou-Bleu et vous pouvez bénéficier de plusieurs services gérés par la ville.

Savez-vous que même en payant le tarif plein aucun usager ne paie le coût réél de ces services ?

Suivons une famille, tout au long d'une journée dans ses activités pour mieux connaître l'engagement de la collectivité.

Aujourd'hui, Théo passe la journée au
centre multi-accueil Récré à Lune

Tarif payé en moyenne pour la journée par la famille 12 €
Coût réel 79 €

Ce midi, Léna mange au **restaurant scolaire** de son école

Tarif plein d'un repas payé par la famille 3,75 €
Coût réel 10,70 €

Cet après-midi, Léna se rend à la **médiathèque** avec sa mamie et emprunte 5 livres

Tarif payé pour l'emprunt de 5 livres par la famille 0 €

Coût réel 18,50 €

En fin de journée, Théo et son papa vont au **centre aquatique Les Nautiles** pour se détendre

Tarif payé pour 2 entrées, adulte 4,20 € et - de 3 ans 0 €

Coût réel 21,30 €

Léna se rend avec sa maman au **complexe sportif** pour son heure de cours de gymnastique

Tarif payé par la famille (hors licence club) 0 €

Coût réel 25 €

À travers cet article, nous avons pris quelques exemples parmi les nombreux services publics rendus à la population. Depuis l'année dernière, face à la hausse des coûts des produits alimentaires et de l'énergie malgré les efforts réalisés (+24 % en moyenne avec une hausse de +100 % au centre aquatique), la commune a entamé une réflexion sur l'adéquation entre les coûts facturés aux utilisateurs et les coûts réels des services. Il est important de préciser que :

• Les coûts réels prennent en compte : les frais de personnel direct, les fluides, l'entretien des bâtiments, les taxes et assurances et le fonctionnement du service (repas, achats….). Ils ne prennent pas en compte les frais des services généraux comme les finances, les ressources humaines, la communication, les marchés publics ou le temps passé par les services techniques dans l'entretien des bâtiments.

• De nombreux services doivent respecter des taux d'encadrement, c'est-à-dire un certain nombre d'adultes pour encadrer les enfants, ou des réglementations fixées par l'État qui induisent des charges spécifiques.

Aujourd'hui, les tarifs fixés ne sont pas différenciés entre les habitants de la commune et les non-habitants. La différence entre les coûts des services et le prix payé par les usagers est compensée en grande partie par les impôts locaux (particuliers et entreprises de Segré-en-Anjou-Bleu) et les dotations versées par l'État.

Enfin, il faut aussi savoir que ces tarifs affichés dans certains services peuvent être minorés pour les familles qui ont des revenus faibles. Cet effort supplémentaire est financé par la commune, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, réservé aux seuls habitants de Segré-en-Anjou-Bleu, et représente un montant de 160 000 € par an.

AGENDA

Pour l'agenda de l'hiver 2024 (janvier, février et mars), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le lundi 20 novembre 2023 (communication@segreenanjoubleu.fr).

OCTOBRE

MARDI 3
●20h15 Film coup de cœur AFCAE film surprise en avant-première au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60 €

VENDREDI 6
●19h Portraits de rue déambulation dans le centre- ville de Segré. Point de départ : aire de jeux de la vallée de l'Oudon. Gratuit ouvert à tous

●20h Ciné-débat *"La promesse de l'aidant"* au cinéma Le Maingué, Segré. Soirée organisée avec le CLIC de l'Anjou Bleu. En présence du réalisateur du film Edouard Carrion. Tarif : 5,60 €

SAMEDI 7
●Concours de float tube au parc Saint Blaise, Noyant la Gravoyère. Organisé par l'association Noyant Pêche Environnement

●10h30 - 11h15 Lancement prix p'tit bouquine et heure du conte pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Gratuit

DIMANCHE 8
●6h - 19h 37ème fête d'Automne à Aviré. Brocante et vide-greniers. Animations, produits régionaux. Traditionnelle "poule au pot". Entrée et parking gratuit. Organisé par l'APEL de l'école Notre Dame d'Aviré

●Randonnée galette Départ entre 8h et 10h au parc Saint Blaise, Noyant la Gravoyère. Parcours de 9, 12 et 18 km. Organisée par le comité de jumelage. Tarif : 7 € galette saucisse comprise. 1€ par participant sera reversé à la Ligue contre le cancer. Stand d'information de l'espace Ligue.

MERCREDI 11
●10h - 17h30 Virtuel ou réalité? dans le cadre de La fabrique du numérique. Expérience unique et ludique avec des casques de réalité virtuelle. À partir de 12 ans à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Gratuit

VENDREDI 13
●20h30 Les possédés d'Illfurth, Cie Munstrum théâtre au Cargo, Segré. Réservation au 02 41 92 31 89

SAMEDI 14
●9h30 - 17h Micro-festival "Haïkus Numériques" dans le cadre de La fabrique du numérique. Deux ateliers seront proposés avec la compagnie Petite Nature. De 9 à 99 ans. Places limitées. À la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Gratuit

●18h Super loto au parc des expositions de Segré. Organisé par ESSHA Segré pétanque. Ouvert à tous

DIMANCHE 15
●17e Kayathlon à Segré. Organisé par ES Segré Haut Anjou Athlétisme. 1 épreuve adultes et 1 épreuve familles. Inscription : espace-competition.com

●14h Courses hippiques mixte à l'hippodrome de la Lorie à la Chapelle sur Oudon. Tarif 5,50 €

MARDI 17
●20h30 Séance ciné-club Les Mistons *"The Artist"* au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60 €

JEUDI 19 ET VENDREDI 20
●11h Spectacle jeune public "Mon Monde à toi"Les Tarabates au Cargo, Segré. À partir de 18 mois. Réservation au 02 41 92 31 89

VENDREDI 20
●19h30 - 22h Boum party pour les 8/11 ans au parc des expositions de Segré. Tarif : 4 €. Infos et réservations : 02 41 61 21 29

SAMEDI 21
●9h - 12h30 Doggycross au city stade de Sainte Gemmes d'Andigné. Venez courir avec votre chien. Initiative de deux étudiantes du lycée Bourg Chevreau à Segré. Tarif course : 4 €

●17h Conférences, découvertes, échanges "L'Antartique" à la salle du Patronage, Le Bourg d'Iré

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22
●14h - 20h Concours de pelote organisé par le club de Gaieté à la salle Constant Ménard, Le Bourg d'Iré

DIMANCHE 22
●Marche rose - 2e édition à Nyoiseau organisée par l'UFOLEP du 49, les foyers laïques de Segré et Nyoiseau ainsi que le comité des fêtes de Nyoiseau. Tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer

●15h Concert trompes du Lion d'Angers en l'église Saint-Pierre de Nyoiseau au profit de l'Association de sauvegarde.Tarifs : 12 € et 5 € pour les moins de 15 ans
Réservation : 06 13 65 48 97

LUNDI 23
●14h30 Balad'images film enfants et **20h30 Balad'images** film adultes. Salle des fêtes de Châtelais avec Familles Rurales

●18h30 Rencontre infos "Appel à projets jeunes 12-16 ans" à l'espace jeunes, Segré. Construis et organise ton projet avec l'Espace Jeunes … Solidarité, intergénération, santé, citoyenneté, sports & loisirs, séjour été, séjour ski…

DU LUNDI 23 AU JEUDI 26
●Résidence de création "Rêve et Ivresse" (danse) au Cargo, Segré. Sortie de résidence **Jeudi 26 octobre à 18h30**. Réservation au 02 41 92 31 89. Gratuit

MERCREDI 25
●10h - 17h30 Gaming à la médiathèque de Segré - Espace Saint Exupéry. Animations sur la réalité virtuelle. À partir de 12 ans. Gratuit

JEUDI 26
●20h Oxygène music Live avec One T, Yanns, Eloïz, Philippine, Sola... au parc des expositions de Segré. Buvette sur place. Gratuit sur invitation (Place à gagner sur Oxygène radio)

SAMEDI 28
●Retransmission finale coupe du monde de rugby au parc des expositions de Segré. Bar sur place. Gratuit

DIMANCHE 29
●Run & Bike et cyclo-cross 2e souvenir Bernard Pichard avec les clubs de triathlon et de cyclisme. Parc de Bourg-Chevreau et randonnées pédestres (6,5 et 13 km)

DU 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE
●Activités et animations pour les jeunes de 11 à 18 ans à l'espace jeunes, espace Saint Exupéry à Segré. Programme des vacances sur segreenanjoubleu.fr

NOVEMBRE

SAMEDI 4 ET MERCREDI 8
●9h30 Nouveautés littéraires avec la librairie M'Lire à la salle des Blés d'Aviré. Samedi 4 : nouveautés adultes avec christophe Aimé
Mercredi 8 : nouveautés jeunesse avec Gaël Alousque

SAMEDI 4
●Soirée cabaret organisée par le sports adaptés à la salle Constant Ménard, Le Bourg d'Iré

DIMANCHE 5
●9h - 12h Sortie avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux rendez-vous parvis de la mairie de Segré

●**À partir de 15h après-midi jeux de société** à la Salle des fêtes de Montguillon avec l'association échanges et loisirs.

MARDI 7
●**20h15 Film coup de cœur AFCAE** film surprise en avant-première au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60€

JEUDI 9
●**20h Séance ciné-club Les Mistons** *"Ennio"en v.o.s.t.* au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60 €

VENDREDI 10
●**Marche et course "bleu et rose"** organisée par le lycée Bourg Chevreau dans le parc et à l'extérieur. Ouvert à tous petits et grands ! Bénéfices versés à la Ligue contre le cancer pour l'espace Ligue de l'Anjou Bleu

●**20h30 "Les cent prochaines années " Albin de la Simone (musique, chanson)** au Cargo, Segré. Réservation au 02 41 92 31 89.

SAMEDI 11
●**Soirée choucroute landaise** organisée par la MFR de Segré au parc des expositions de Segré. Tarif : 24 € (adulte) et 12 € (enfant). Réservation le 6/10 de 17h à 20h et 7/10 et 14/10 de 9h à 12h

VENDREDI 17
●**15h Spectacle folklore "Les pépites de l'Amérique du Sud"** au parc des expositions de Segré. Deux formules : repas + spectacle : 65 € ou spectacle seul : 35 €. Infos et réservations : 02 41 61 21 29

●**19h Conférence animée l'ACDC du numérique** à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. L'ACDC du numérique ou comment réduire la pollution numérique. À partir de 15 ans. Places limitées. Gratuit

SAMEDI 18
●**10h30 - 11h15 Heure du conte** pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Gratuit

DIMANCHE 19
●**15h Concert Sainte Cécile** avec l'Harmonie de Châtelais. Salle des fêtes de Châtelais

MARDI 21
●**19h Ouverture du prix Cézam** à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Votez pour votre ouvrage préféré. Gratuit

VENDREDI 24
●**20h Ciné-échange** *"De l'eau jaillit le feu"* au cinéma Le Maingué, Segré. Soirée organisée avec la Confédération paysanne. Tarif : 5,60 €

SAMEDI 25
●**20h Soirée cabaret/repas** avec le comité des fêtes de Montguillon à la salle de loisirs de Saint Martin du Bois. Tarif : 32 €. Résa : 07 86 88 62 18

●**17h Conférences, découvertes, échanges** "Madagascar" à la salle du Patronage, Le Bourg d'Iré

DIMANCHE 26
●**Marché de Noël** centre ville de Segré avec l'assocation Assanble

MARDI 28
●**14h30 Balad'images** film adultes (un jour part'âgé) et **20h30 Balad'images** film adultes. Salle des fêtes de Châtelais avec Familles Rurales

MERCREDI 29
●**14h30 Balad'images** film enfants. Salle des fêtes de Châtelais avec Familles Rurales

SAMEDIS 18 ET 25 NOVEMBRE ET 2, 9 ET 16 DÉCEMBRE
●**10h - 12h Atelier d'écriture avec Axel Sourisseau** à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. À partir de 15 ans. Gratuit

DÉCEMBRE

VENDREDI 1ER SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
●**Concours de belote** salle des tilleuls à l'Hôtellerie de Flée

VENDREDI 1ER SAMEDI 2 (20H30) ET DIMANCHE 3 (15H)
●**Du sang dans le potage** comédie policière de Georges Contamin jouée par la Cie les Balcons de l'Oudon au Cargo. Une maison de retraite en apparence ordinaire devient le théâtre d'un meurtre sanglant. Vente des billets à partir du samedi 28 octobre.

VENDREDI 1ER
●**18h30 Marché de Noël** salle des fêtes de la Ferrière de Flée

DIMANCHE 3
●**10h - 17h Marché de Noël** à Châtelais. Organisé par l'APE des prés-verts et les Halles de Châtelais. Exposants, promenade en poney, présence du père Noël. Restauration sur place

●**9h - 12h Sortie avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux** rendez-vous parvis de la mairie de Segré

MARDI 5
●**20h15 Film coup de cœur AFCAE** film surprise en avant-première au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60 €

VENDREDI 8, SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10
●**3e tournoi régional de blackball** avec le billard club Segréen au parc des expositions de Segré. Vendredi : à partir de 17h, initiation et tournoi accessible à tous. Entrée gratuite, restauration sur place

DIMANCHE 10
●**15h 6e édition festival A table "Collectif les Becs Verseurs" et "Compagnie Bakélite" Résidence de création "Rêve et Ivresse" (théâtre d'objets)** au Cargo, Segré. Venez vivre un dimanche d'hiver au chaud autour de deux spectacles ! On vous offre le goûter ! Réservation au 02 41 92 31 89

MARDI 12
●**20h15 Séance ciné-club Les Mistons** *"The Disaster Artist"en v.o.s.t.* au cinéma Le Maingué, Segré. Tarif : 5,60 €

JEUDI 14 ET VENDREDI 15
●**15h Together (théâtre) Cie Théâtre du Prisme** au Cargo, Segré. Bord de scène. Réservation au 02 41 92 31 89.

SAMEDI 16
●**9h - 17h Marché de Noël Noyantais** place du vélodrome à Noyant la gravoyère. Organisé par la municipalité et l'ensemble des associations noyantaises

●**Marché de Noël** organisé par l'APEL de l'école du Bourg d'Iré

●**17h - 19h30 L'Opéra de Paris s'invite à la Micro-Folie "Le barbier de Séville"** à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Tout public. Places limitées. Gratuit

●**17h Conférences, découvertes, échanges** "Equateur" à la salle du Patronage, Le Bourg d'Iré

DU 26 AU 29 DÉCEMBRE
●**Activités et animations pour les jeunes de 11 à 18 ans** à l'espace jeunes, espace Saint Exupéry à Segré. Programme des vacances sur segreenanjoubleu.fr

MERCREDI 27
●**17h30 - 20h L'Opéra de Paris s'invite à la Micro-Folie "Le barbier de Séville"** à la médiathèque - Espace Saint Exupéry, Segré. Tout public. Places limitées. Gratuit

BADMINTON - 2 CLUBS 120 LICENCIÉS

Bosco Bad - Saint Martin du Bois

Badminton ESSHA Segré

SAINT MARTIN DU BOIS SEGRÉ

Pour apprendre à jouer et devenir un(e) as du volant poids plume, rien de tel que de rentrer dans un club affilié à la fédération.

Bosco Bad Saint Martin du Bois

L'association existe depuis une dizaine d'années. En 2022, le nombre des licenciés est passé de 20 à 40.
Dans une ambiance conviviale et décontractée, matchs et entraînements sont proposés en loisirs uniquement.
Tout au long de l'année, des tournois en interne ou avec d'autres clubs sont organisés.
Les entraînements à la salle de sports se déroulent les mardis à 19h30 et les jeudis ou vendredis à 21h y compris pendant les vacances scolaires.
Et pour les plus mordus, quelques dimanches matins sont également ouverts aux licenciés.

Tarif licence : 70 € / an
Inscription jusqu'à mi-octobre sur place
06 29 52 08 79
boscobadclub@gmail.com

Badminton ESSHA Segré

Le club de Segré existe depuis 15 ans. Adultes et jeunes sont répartis en deux sections. Les 60 adultes s'entraînent le lundi et le mercredi à 20h30 et le dimanche à 10h, salle du complexe sportif en loisirs uniquement. Les 9-15 ans se retrouvent salle des sports du collège Saint-Joseph, le lundi à 18h pour des entraînements compétition et le jeudi à 17h15 en loisirs. Pour encadrer la vingtaine de jeunes, le président, David Retailleau, a suivi une formation animateur sportif sur deux ans.
En août, des séances d'air badminton ont lieu en extérieur au complexe sportif. Le club a une coutume originale : à la Saint Patrick un tournoi est organisé, chaque joueur est invité à venir déguisé en vert et en orange.

Tarif licence : 80 € (adulte) et 90 € (jeunes)
06 64 86 67 04
esshabad@outlook.fr

+ POUR EN SAVOIR

facebook.com/boscobad.stmartin

facebook.com/Esshabadminton
Instagram : segrebadminton

PORTRAITS DE RUE
ELLES ONT PARTICIPÉ

Tiphaine Joly (en compagnie de sa famille) et Josiane Couprie ont beaucoup apprécié de participer à "Portraits de rue".

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Les "Portraits de rue" seront dévoilés le 6 octobre 2023. Tiphaine Joly et Josiane Couprie ont joué le jeu et témoignent.

Entre juin et juillet 2023, à bord de son studio-photo-mobile, Denis Rochard du groupe artistique Alice a photographié 97 personnes sur Segré-en-Anjou-Bleu.

Tiphaine Joly La ferme aux 5 chemins à Bourg D'Iré
« Je n'ai pas été beaucoup familiarisée avec l'art, mais je me suis fait la réflexion qu'entre les univers artistique et agricole nous avions en commun le mot " culture", les deux nourrissent à leur manière. Cette volonté de Denis et du groupe artistique Alice de remettre l'humain au centre des villes et villages nous parle beaucoup. Cela fait écho au projet d'agriculture paysanne que nous défendons sur notre ferme ».

Josiane Couprie est native de Segré et ancienne enseignante à l'école de Saint Sauveur de Flée.
« Je ne m'attendais pas à trouver dans le camion photo de Denis cette ambiance conviviale, un vrai cocon confortable et douillet. Je suis ressortie requinquée, avec le sourire. C'est un moment apaisant, sorti du temps où on se retrouve soi-même. Cette initiative est formidable pour relier les gens, ceux de tous les jours, qui n'ont pas des figures de stars. Ça remet de l'humain et de la proximité dans notre société où on ne voit plus personne ».

Portraits de rue
Parcours déambulatoire de découverte
Vendredi 6 octobre 2023
À partir de 19h
Point de départ : aire de jeux, vallée de l'Oudon
Gratuit. Buvette et petite restauration au point d'arrivée.

Pour en savoir + : Le Cargo
Information et billetterie
Tél : 02 41 92 31 89
www.le-cargo-segre.fr

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu.

LE-BOURG-D'IRÉ

MAGALI BOULTOUREAU ÉLUE MAIRE

Lors de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2023 s'est déroulée l'élection du nouveau maire* de la commune déléguée du Bourg d'Iré. Le scrutin était à bulletins secrets, 3 candidats étaient déclarés.
Magali Boultoureau a été élue maire à la majorité absolue, au premier tour, avec 37 voix sur 61 suffrages exprimés.
Didier Fremy a obtenu 15 voix et Claudine Porta 9.

* Conformément à l'article L213-12-2 du Code Général des Collectivités Territoriales le maire délégué est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

DES NOUVELLES DU PROJET DE CRÉMATORIUM

Le projet de crématorium a fait l'objet d'une enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2023. Le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences pour recueillir les avis et répondre aux questions des habitants.

Le crématorium sera construit rue du Grand Beauvais, dans la zone d'activités économiques de l'Ebeaupinière, sur un terrain propriété de la commune et mis à disposition auprès de l'opérateur (délégation de service public signée en janvier 2022 avec la société OGF). Cet emplacement a été choisi pour sa facilité d'accès par la 2 x 2 voies Rennes-Angers.

Les travaux de construction devraient se dérouler en 2024 pour une ouverture prévisionnelle en début d'année 2025.

MARANS

HABITAT SENIORS : PREMIERS LOCATAIRES

Maine-et-Loire Habitat vient de terminer la construction de 3 logements rue Jean Ouvrard à Marans.

Ces T3 de 65 m2 sont de plein pied et conçus selon le concept d'habitat adapté « Vivre son âge » pour permettre à chacun de bien vieillir chez soi en sécurité.

La remise des clefs aux premiers locataires est prévue le 9 octobre 2023.

3 logements similaires avec Maine-et-Loire Habitat sont en cours de construction sur la commune déléguée de l'Hôtellerie de Flée.

SEGRÉ

BALADE HISTORIQUE

Avec l'aide de la commission histoire, la commission tourisme et patrimoine finalise la création d'un nouveau parcours historique dans Segré.

Enrichi de plusieurs haltes, ce circuit présentera l'histoire de Segré à travers 13 panneaux d'interprétation.

En moyenne, il faudra 2h30 pour réaliser ce circuit pédestre de 4,8 km. Pour une balade plus courte, un itinéraire "bis" plus rapide sera également suggéré.
Une brochure sera prochainement disponible en mairie ou à l'office de tourisme.
Téléchargement possible aussi via le site internet www.segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

RANDONNÉES : DES PANNEAUX DE DÉPART

La commune compte 15 circuits de randonnées. Pour chaque circuit un panneau de départ a été installé pendant l'été.
Ces panneaux donnent une vue globale du parcours et des lieux d'interêts.

Une pochette "randonnées et patrimoine" avec les 15 fiches sont à votre disposition sur simple demande à l'office de tourisme ou votre mairie déléguée.

SEGRÉ

ANCIEN SITE JURET/SPIE

Un vaste projet d'aménagement rue du docteur Paul Chevallier a débuté par un chantier de démolition de bâtiments existants.
Le calendrier d'intervention est prévu comme suit :
Mi-septembre 2023 : Démarrage des travaux de déconstruction et désamiantage
Début octobre 2023 : Démarrage des travaux de démolition des bâtiments
Début novembre 2023 : Démolition des ouvrages extérieurs et terrassement
Fin décembre 2023 : Fin des travaux de démolition et finitions

Une réunion pour informer les riverains sur ce chantier de démolition a eu lieu le 4 septembre 2023

Début 2024 : démarrage des travaux de construction des locaux Anjou Bleu Communauté (18 mois de travaux)

TRIBUNES LIBRES

Majorité "Ensemble pour Segré-en-Anjou-Bleu"

Ça bouge en permanence à Segré-en-Anjou-Bleu !

Tout l'été, les associations, les initiatives privées et la municipalité, ont animé la saison estivale. Les habitants et les gens de passage ont participé en grand nombre aux animations aussi nombreuses que variées : concerts, vide-greniers, parcours Arts et chapelles, spectacles, randonnées et manifestations sportives. Chacun a pu y trouver son bonheur. C'est là, la preuve de la vitalité et du dynamisme de notre commune.

Les temps forts vont continuer jusqu'à la fin de l'année, avec par exemple la Fête d'automne à Aviré et les marchés de Noël dans plusieurs de nos communes déléguées. Toutes ces animations, nécessaires à la vie sociale et aux rencontres intergénérationnelles, nous aident à supporter les réalités du moment. C'est bien le rôle des collectivités et des associations que d'éveiller les consciences.

Nous venons de vivre l'année la plus chaude jamais connue depuis des dizaines d'années. Depuis le début de ce mandat, la municipalité a pris des décisions pour anticiper et s'adapter. Les réductions de nos consommations d'énergies (éclairage public, chauffages, ...) ont pour but de maîtriser les coûts. Ces mesures ont aussi valeur d'exemple pour que chacun, collectivités et citoyens, participe à la baisse de notre dépendance énergétique et à la diminution de notre empreinte carbone.

Tous nos investissements sont systématiquement axés pour que nos équipements de demain soient économes en énergie. De plus, à chaque fois que cela est possible, des systèmes de productions d'énergies renouvelables sont étudiés et mis en œuvre.

Les épisodes de fortes chaleurs génèrent de plus en plus de périodes orageuses avec des pluies exceptionnelles et abondantes qui font déborder les réseaux d'eaux pluviales et les fossés. Après une étude générale des exutoires, la collectivité a mis en place un programme de sécurisation des zones à améliorer. Le plan de réalisation est lancé depuis la rentrée. Il va se traduire par le redimensionnement de certains réseaux d'eaux pluviales.

La végétalisation de nos espaces publics est aussi une autre piste de réflexion et d'action qui va être renforcée et développée. Déjà commencée par la plantation d'arbres dans des espaces le permettant parce que peu utilisés, cela va s'étendre aux cours de récréations et aux espaces minéraux de nos centres bourgs pour ramener de la fraîcheur.

Apporter notre part à l'adaptation au dérèglement climatique fait partie de nos devoirs pour que tous les citoyens en profitent demain.

Bel automne à toutes et à tous !

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble"

La période d'été et la rentrée ont mis en évidence le dynamisme associatif qui anime le territoire segréen à travers divers événements (culturels, sportifs, conviviaux ou citoyens).
Cela illustre la vitalité de notre population pour faire vivre et grandir notre territoire et c'est dans le même esprit que nous souhaitons continuer notre action municipale.

Minorité Daniel Fournier

Christian Mechineau quitte le conseil Municipal. Daniel Fournier à l'écoute des Segréens gardera toute son attention sur les dossiers en cours.

Minorité Sandrine Boullais et Sihame Maugeais

QUELLE FRUSTRATION ! Les Bourg d'Iréens ont été dépossédés de l'élection de leur Maire.
Didier Fremy, le seul élu par les Bourg d'Iréens, aurait dû finir le mandat.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

L'AMAP DU PANIER BIO SEGRÉEN

UNE ASSO À CROQUER

Depuis 2010, l'**Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** (AMAP) regroupe entre 70 et 80 familles du Segréen. Ses valeurs rayonnent autour du bien nourrir les gens, la terre et ceux qui en vivent. Fondée sur le principe de solidarité des territoires et des hommes, elle accueille chaque année de nouveaux adhérents qui bénéficient d'un large choix de produits bio du terroir.

Des bénévoles de l'association appelés "référents" font le lien entre les **consom'acteurs** et les **producteurs**.

Les distributions se déroulent à Sainte Gemmes d'Andigné, ferme de la Fouardière **tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30**. Pour assurer ces distributions dans de bonnes conditions, quelques bénévoles donnent un peu de leur temps pour installer les tables, faire les pesées, ranger le tout, ou encore "être de tablier" pour renseigner et répondre aux questions des uns et des autres.

Ces temps de distribution sont conviviaux et souvent l'occasion de se rencontrer entre **amapien.nes**.

Portes ouvertes
Lundi 16 octobre 2023
18h30 à 19h30.
Profitez d'un accueil chaleureux et gourmand à la ferme de la Fouardière un bénévole en tablier vous renseignera.

Une partie des bénévoles lors d'un lundi de distribution des paniers bio

+ POUR EN SAVOIR

Courriel : contact@amaplepanierbiosegreen.fr
Site :www.amaplepanierbiosegreen.fr

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est une des étapes du parcours de citoyenneté. Ce recensement obligatoire se réalise entre la date du 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette démarche s'effectue dans votre mairie déléguée ou par internet via service-public.fr. Les documents suivants sont nécessaires pour enregistrer votre demande :
- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

8 jours après avoir réalisé votre recensement vous pouvez revenir en mairie pour récupérer votre attestation.

Attention à bien conserver ce document car aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni. Cette attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Bac, BEP, permis de conduire…). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales.

Inscriptions accueil de loisirs

Arc en Ciel - Saint Exupéry :
- Toussaint du 23 octobre au 3 novembre 2023
Espace famille du 18/09 au 8/10 ou au bureau/téléphone à partir du 9/10
- Noël du 2 au 5 janvier 2024 (fermé la semaine 52)
Espace famille du 27/11 au 17/12 ou au bureau/téléphone à partir du 18/12

Arc en Ciel - Saint Martin du Bois :
- Toussaint du 23 au 27 octobre 2023
Espace famille du 18/09 au 8/10 ou au bureau/téléphone à partir du 9/10
- Noël : Fermé les deux semaines

CHOUETTES FAMILLES

UNE MAISON, DES ATELIERS

SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNÉ

**Les Chouettes Familles, un groupe de parents du Segréen, vous ouvrent leur "maison".
Deux fois par mois, des ateliers sont proposés.**

Créée en 2018, Chouettes Familles est une association ayant pour but de favoriser les rencontres entre les familles du Segréen et la relation parent-enfant.
À raison de deux dates par mois, les bénévoles mettent en place une palette d'ateliers s'adressant aux enfants de tous âges et à leurs parents.
Les thématiques abordées sont variées : motricité, éveil musical, arts plastiques ou matinées parents-bébés...Parallèlement à ces ateliers, des rencontres parents-bébés sont organisées deux fois par semaine (les mardis et vendredis de 10h à 12h).
Pour chaque rencontre, l'accueil, la convivialité et le partage d'expériences en toute bienveillance sont les valeurs véhiculées par les membres de Chouettes Familles.

Si les ateliers proposés sont originaux, le fonctionnement de l'association l'est tout autant : la gestion interne est assurée par des bénévoles de façon collégiale ; actuellement cinq coprésidentes font partie du bureau aux côtés d'autres membres qui participent activement au fonctionnement de l'association soit au total, une dizaine de personnes investies.
Un groupe de discussion "WhatsApp" a été créé pour favoriser les interactions et la fluidité des échanges.

Pour sa vie au quotidien et ses projets, l'association bénéficie du soutien de Segré-en-Anjou-Bleu et de la Caisse d'Allocations Familiales du Maine-et-Loire au travers du dispositif réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).
Installée depuis l'automne 2021 au 6 allée du pont à Sainte Gemmes d'Andigné, la maison des Chouettes Familles est chaleureuse : une fresque réalisée par les parents et les enfants habille la pièce principale ; un espace troc est à disposition (vêtements enfants et adultes, jouets, livres) et une bibliothèque parentalité est ouverte aux adhérents.

L'équipe des Chouettes Familles accueille toute nouvelle personne (et/ou famille) souhaitant participer à ses activités, ainsi qu'à son organisation.

+ POUR EN SAVOIR

chouettesfamilles@netc.fr

Prochaines dates d'animations

• Vendredi 13 octobre 2023
Crochet - Atelier adultes
À partir de 20h
Maison des chouettes familles
Gratuit adhérent 2 € non adhérent

• Dimanche 22 octobre 2023
Balade Land Art en famille
À partir de 14h30
Rdv pl du moulin sous la tour. Segré
Gratuit

• Dimanche 12 novembre 2023
Motricité (bébés de 6 mois à 2 ans)
9h30 - 10h30 école de Louvaines
Motricité (bambins 2 à 4 ans)
10h45 à 12h école de Louvaines
Gratuit adhérent 2 € non adhérent

Toutes les dates sur
https://chouettesfamilles.fr
Adhésion : 5 €/par an/famille